

## FORMATION

# Utiliser les réseaux sociaux pour promouvoir son exploitation



### Objectifs

Cette formation vous permettra d'utiliser les réseaux sociaux (piliers de la communication moderne) pour promouvoir vos produits et éviter les écueils d'un apprentissage autodidacte.



### Programme

- Optimiser son e-réputation dans Google.
- Présence à avoir dans les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn, Viadeo, Profils Google, Youtube, Dailymotion).
- Création d'une page Facebook efficace pour son entreprise ou son site Internet.
- Utiliser les événements, un formulaire de contact, les sondages.
- Relier sa fan page à un flux RSS ou un compte Twitter.
- Faire la promotion de sa page en dehors de Facebook (badges, boutons Like et Partager, etc.).
- Améliorer son référencement naturel grâce à Facebook : les critères qui comptent pour Google avec Facebook, mesurer les retours (calculer un ROI) : dans Facebook Insights et dans Google Analytics.
- Créer un compte Twitter, le paramétrer et le personnaliser.
- Tweeter efficacement : rédaction des messages, insertion des liens et utiliser les raccourcisseurs d'url.
- Mesurer les retours avec les outils dédiés à Tweeter.



### Méthodes et évaluations

- Apports théoriques.
- Mise en pratique.
- Évaluation des acquis des stagiaires.



### Publics

Tout public.



### Pré-requis

Bon niveau informatique.

Durée : 2 jours

Pour connaître les dates, cliquez ICI

Tarif :

Pour les agriculteurs 40 €

Pour les autres publics : 488 €

(possibilité de prise en charge par votre OPCO, nous contacter pour plus d'infos)

[Je m'inscris](#)

Service formation :

Tél : 05 62 79 90 96 ou

formation@haute-garonne.chambagri.fr

CGV consultables sur notre site

**Accessibilité** : Conditions d'accès au public en situation de handicap, contactez la référente handicap au 06 81 48 78 07

**Evaluation** : Attestation de fin de formation, Questionnaire de satisfaction

**Délai d'accès** : Jusqu'à la veille de la formation

[www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr](http://www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr)

